



Cultures
Florales



Roses



Pépinières



Compatible
PBI



syngenta®

LE POUVOIR NATUREL

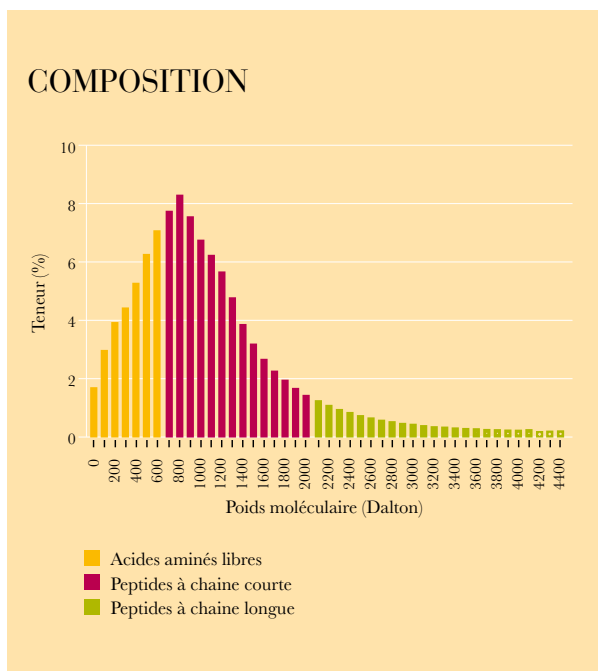


Le nouveau biostimulant naturel et performant.

Hicure minimise l'effet du stress sur les plantes depuis leur mise en culture jusqu'au consommateur final, pour des plantes plus belles.

PROPRIÉTÉS ET MODE D'ACTION

- Hicure est un biostimulant développé spécifiquement pour les besoins des cultures florales, des arbres et des arbustes d'ornement. Il contient 52 % d'acides aminés totaux et le ratio le mieux équilibré du marché, pour répondre aux besoins spécifiques de ces cultures.
- Composé de 10 % d'acides aminés libres et de 42 % de peptides de petite taille, Hicure est un produit facilement absorbable par voie foliaire et racinaire. Cette composition équilibrée en fait un produit à action choc et effet prolongé sur la plante.
- Hicure s'intègre aux pratiques culturales en place et peut être mélangé avec la plupart des produits phytopharmaceutiques classiques. Il est également compatible avec la PBI.
- Hicure permet à la plante :
 - d'économiser l'énergie nécessaire à la synthèse des acides aminés, énergie qu'elle peut alors mobiliser sur d'autres fonctions vitales (photosynthèse et croissance, résistance aux maladies, au stress hydrique, thermique, hygrométrie...)
 - de disposer de ces éléments au moment des périodes de stress identifiées au cours du cycle de production : passage jours courts/jours longs, transport,...



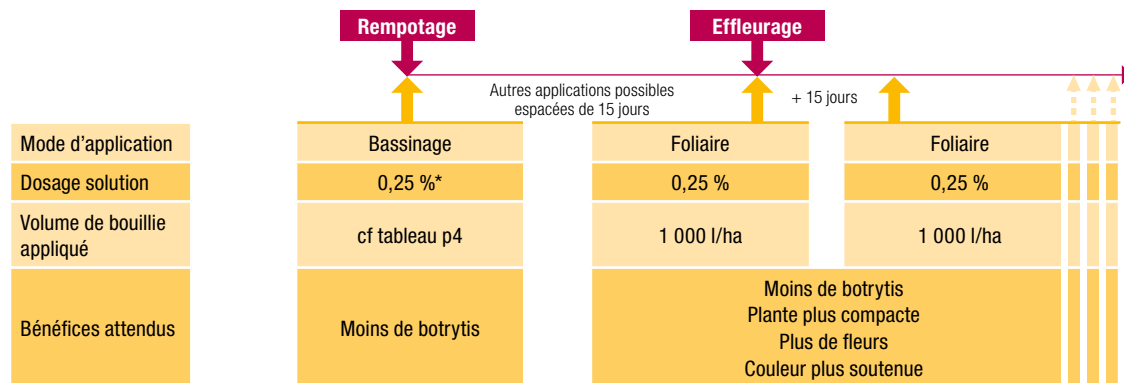
BÉNÉFICES ATTENDUS

- Meilleur enracinement
- Plantes plus compactes
- Floraison plus importante
- Fleurs aux couleurs plus soutenues
- Meilleure résistance aux maladies et au stress en général
- Meilleure conservation, notamment des fleurs coupées

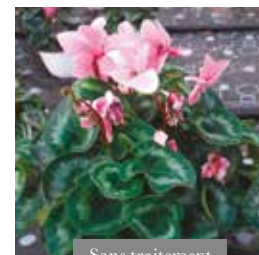
RECOMMANDATIONS

Pour toutes les productions, choisir le stade d'application en fonction de l'effet recherché (enracinement, robustesse, floraison, ...) et respecter le nombre d'applications autorisé.

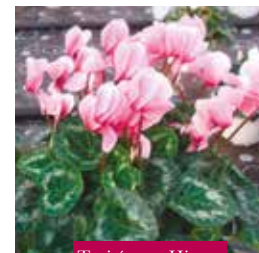
Cultures florales, plantes en pot : exemple du cyclamen



* Par précaution, réaliser un test sur une petite surface

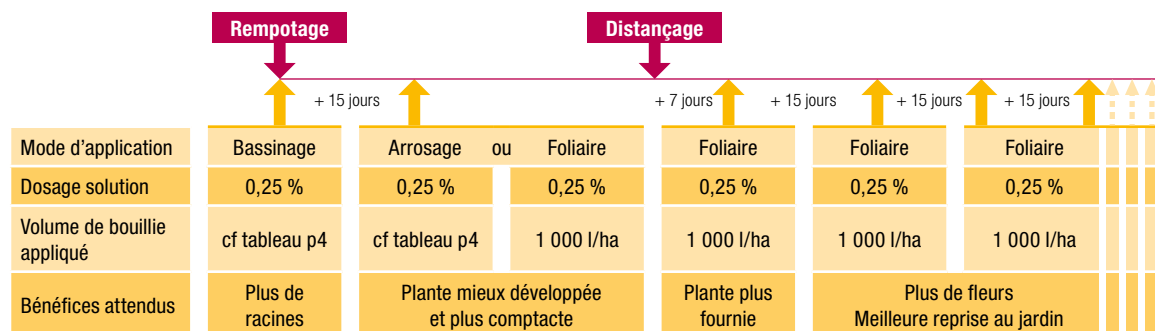


Sans traitement



Traité avec Hicure

Plantes ornementales : exemple de la lavande

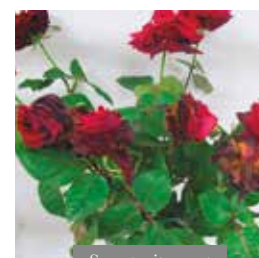
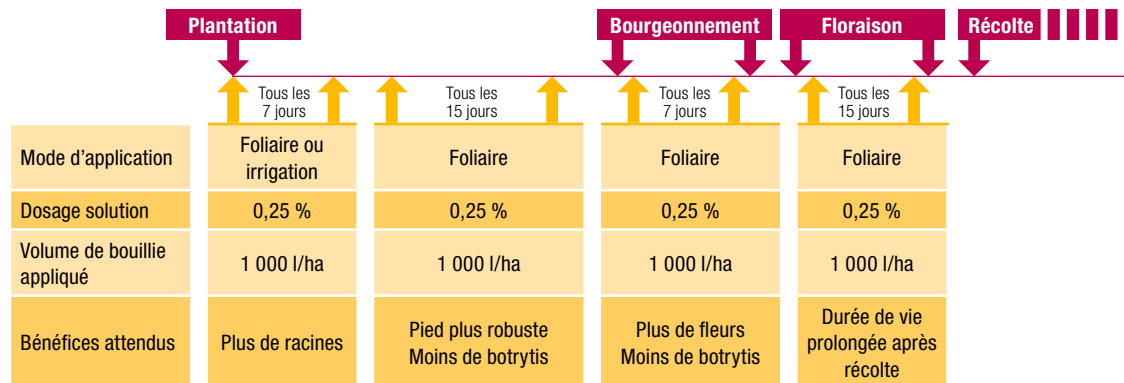


Sans traitement



Traité avec Hicure

Fleurs coupées sous serre : exemple de la rose



Sans traitement



Traité avec Hicure

CONDITIONS D'APPLICATION PAR ARROSAGE

- Afin d'éviter toute perte de produit par percolation, ne pas appliquer le produit juste avant l'arrosage (*pour éviter le lessivage*) et juste après l'irrigation (*pour éviter une trop forte dilution liée à un substrat saturé en eau*). L'idéal est d'apporter la solution 3 à 4 heures après un arrosage, sur un substrat bien ressuyé.
- Afin de limiter au maximum le risque de percolation du produit, la dose à appliquer par pot doit tenir compte de la capacité de rétention en eau du substrat à traiter. Selon les substrats utilisés en pépinière, cette capacité varie de 17 % à 40 %, soit 170 à 400 ml/l de substrat.

Le tableau ci-contre indique les doses à appliquer pour les tailles de pots les plus fréquentes.

VOLUME DU POT EN LITRE	VOLUME DE BOUILLIE PAR POT EN ML	VOLUME D'HICURE (DOSAGE À 0,25 %)
Appliquer sur substrat légèrement humide		
0,5	50	0,125
1	75	0,187
2	100	0,25
5	200	0,5
7,5	300	0,75

QU'EST-CE QU'UN BIOSTIMULANT ?

- Les biostimulants se définissent comme des substances et/ou des micro-organismes dont la fonction, lorsqu'appliqués aux plantes ou à la rhizosphère, est la stimulation des processus naturels qui favorisent/améliorent :
 - l'absorption ou l'utilisation des nutriments,
 - la tolérance aux stress abiotiques,
 - la qualité ou le rendement de la culture,ceci indépendamment de la présence de nutriments.

- Usages autorisés : cultures florales et ornementales à l'exclusion des plantes à bulbe
- Nombre d'applications : de 1 à 6 par an
- Stade d'application : au moment du repotage ou à la plantation et en période de croissance
- Conditionnement : 1 litre

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.
RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.
N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

HICURE® - AMM N° 1140004 - Composition : 52 % d'acides aminés totaux - EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

© Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta-pro.fr



syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.